

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Nomination des sénateurs : une plus-value pour le Sénat



Photo: Bandoma/L'Union

Le palais Omar Bongo Ondimba, siège du Sénat.

J.KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

AINSI donc, au regard du projet d'ordonnance portant loi organique du Sénat, adopté vendredi dernier en Conseil des ministres, quinze (15) sénateurs vont être nommés par le président de la

République. À voir ce nombre, on peut penser que les craintes et critiques formulées par les uns et les autres, au moment de l'introduction de cette disposition dans la Loi fondamentale, apparaissent, a posteriori, dénuées de véritable fondement. D'autant que ces quinze personnalités ne devraient pas dénaturer l'essence profonde de cette chambre du Parlement, émanation des collectivités locales. Tant les cinquante-deux sénateurs élus, de par leur poids, devraient continuer à incarner cette image, en continuant d'être les porte-voix du monde rural et des minorités sociologiques et politiques. Tout en consolidant l'enracinement du Sénat dans le paysage institutionnel national. C'est dire que la présence de ces quinze personnalités sur les bancs du palais Omar-Bongo-Ondimba devrait être perçue comme une plus-value. Un apport supplémentaire de compétences et d'expériences dans les domaines sur lesquels le Sénat sera amené à se prononcer. D'autant que choisies parmi celles "ayant honoré le service de l'État", ces personnalités devraient donc apporter, de par leur vécu, un nouveau souffle et une énergie nouvelle dans cet hémicycle. Une ouverture à d'autres sensibilités qui ne pourrait être que bénéfique, à plus d'un titre.

Les petites phrases de la semaine

Ali Bongo Ondimba, président de la République :

" Au Gabon, être ministre n'est pas un droit acquis. C'est un honneur qui se mérite. Ce mérite se mesure à l'aune de vos résultats sur le terrain et de la stricte application des consignes qui vous sont données".

Rose-Christiane Ossouka-Raponda, Première ministre :

" (...) Les secteurs de diversification, au premier rang desquels les secteurs forêts bois et agriculture, n'ont pas encore pris la place de relais que nous souhaiterions qu'ils occupent. Nous devons faire davantage d'efforts, et de manière assez radicale pour accélérer la cadence..."

René Ndemezo'Obiang, premier secrétaire de Démocratie nouvelle (DN) :

"Je pense qu'il est possible et souhaitable qu'en dehors du PDG, existent d'autres sensibilités politiques qui animent la vie démocratique au Parlement, en particulier dans la haute chambre du Parlement".

Rassemblées par Y.F.I

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE MARCHÉ

Maitre d'Ouvrage : Unité de Coordination (UCP) du PRODECE, B.P. : 1269 Libreville --Gabon, Quartier Haut des Gué Gué (à côté du RAPAC, ancien siège Azur), Tél. : +241 (0) 11.44.28.78, Email : ucp.prodecegabon@gmail.com

Intitulé du Marché : Travaux de réaménagement des espaces pédagogiques du Centre de Formation et de Perfectionnement Professionnels (CFPP) de Franceville

Pays : Gabon
Identification : P146152
Prêt BIRD N° : 8582-GA
Appel d'Offres National N° : 002/TX/AON/2020/UCP PRODECE du 27/07/2020

Par la présente Notification de l'intention d'attribution définitive, nous vous informons de notre décision d'attribuer le Marché ci-dessus.

1. Soumissionnaire retenu

Nom :	ATRICOM
Adresse :	Boulevard Bessieux, BP : 3787 Libreville-Gabon, Téléphone : 066 25 44 01 Email : heguers@yahoo.fr
Prix du Marché attribué :	168 186 575 F CFA HT 200 142 024 F CFA TTC

2. Autres Soumissionnaires

Nom du Soumissionnaire	Prix de l'Offre lu publiquement	Prix évalué de l'Offre HT
GECOME	222 166 895 F CFA HT	
Groupement FACO CONSTRUCTION/SNEF	397 783 655 F CFA HT	
BCC	242 208 060 F CFA HT	242 208 060 F CFA
EGAB AZUR	208 525 432 F CFA HT 248 145 264 FFA TTC	
INFRATEC	220 561 500 F CFA HT 262 468 185 F CFA TTC	220 523 481 F CFA
SOCIETE EQUACO	186 129 599 F CFA HT 221 494 223 F CFA TTC	

3. Motif(s) pour le(s)quel(s) votre Offre n'a pas été retenue

Nom du Soumissionnaire	Motif(s) de rejet de l'offre
GECOME	La garantie de soumission n'a pas été conforme. Sa période de validité a été inférieure à celle fixée dans les données particulières de l'appel d'offres (DPAO)
Groupement FACO CONSTRUCTION/SNEF	La lettre de soumission ainsi que votre garantie de soumission ont été au nom d'un seul membre du groupement. De plus, la période de validité de la garantie de soumission a été inférieure à celle fixée dans les données particulières de l'appel d'offres (DPAO)
BCC	L'offre n'a pas été la moins disante au terme de l'évaluation
EGAB AZUR	La garantie de soumission n'a pas été conforme. Sa période de validité a été inférieure à celle fixée dans les données particulières de l'appel d'offres (DPAO)
INFRATEC	L'offre n'a pas été la moins disante au terme de l'évaluation
SOCIETE EQUACO	La garantie de soumission n'a pas été conforme. Sa période de validité a été inférieure à celle fixée dans les données particulières de l'appel d'offres (DPAO)